

Allemagne / Gambie : l'unique survivant du massacre des migrants témoigne

Le procès du chauffeur présumé de « l'escadron de la mort » gambien se poursuit en Allemagne.

(Berlin, 19 janvier 2023) - Un citoyen ghanéen qui a survécu au massacre d'environ [59 migrants originaires d'Afrique de l'Ouest](#) par un escadron de la mort paramilitaire, en juillet 2005, en Gambie va témoigner devant une cour le 19 janvier 2023 dans la ville allemande de Celle, ont annoncé aujourd'hui ANEKED, Human Rights Watch, la Commission Internationale de Juristes, la Fondation Solo Sandeng et TRIAL International. L'escadron de la mort aurait été mis en place par l'ancien président gambien Yahya Jammeh. Le procès est celui de Bai L. qui est accusé d'avoir été impliqué dans les meurtres.

[Martin Kyere](#), le ghanéen qui va témoigner, a été [arrêté](#) par les forces de sécurité gambiennes dans la ville de Barra en juillet 2005, aux côtés d'autres ressortissants d'Afrique de l'Ouest, notamment du Ghana, du Nigeria, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et du Togo. [Jammeh](#) suspectait apparemment les migrants d'être des mercenaires fomentant un coup d'État contre lui. Il aurait alors ordonné à l'escadron de la mort, connu sous le nom de « [Junglers](#) », d'assassiner les migrants. Seul Martin Kyere a réussi à s'échapper. Par la suite, il a rallié les familles des victimes et a demandé que justice soit faite.

« Moi-même et toutes les familles des victimes prions chaque jour pour que les auteurs du massacre de 2005 soient traduits en justice » a déclaré Oduro Mensah, le frère d'une victime ghanéenne du massacre. « Le témoignage de Martin est très important car il contribuera à faire la lumière sur les événements qui m'ont enlevé mon frère ».

En mars 2021, les autorités allemandes ont arrêté Bai L., un membre présumé des Junglers qui habitait à Hanovre. Son [procès](#) a commencé le 25 avril 2022 et devrait bientôt se terminer. Il s'agit du premier procès basé sur la [compétence universelle](#) à juger des atrocités commises durant la dictature de Jammeh. Un autre *Jungler* présumé, [Michael Correa](#), 43 ans, a été inculpé aux États-Unis en juin 2020. Correa est accusé d'avoir torturé des détenus après une tentative de coup d'État manquée en Gambie en 2006. En Suisse, une enquête est en cours pour crimes contre l'humanité contre l'ancien Ministre de l'intérieur [Ousman Sonko](#), depuis son arrestation en 2017.

Ce procès est possible car l'Allemagne reconnaît la compétence universelle pour certaines violations graves du droit international, ce qui permet d'enquêter et de poursuivre des crimes internationaux quel que soit le lieu où ils ont été commis et indépendamment de la nationalité des suspects ou des victimes. « Les [autorités allemandes](#) ont été particulièrement proactives dans les poursuites judiciaires sur la base de la compétence universelle », a déclaré le groupe d'ONG.

Les [procureurs allemands accusent Bai L.](#) d'avoir conduit, en tant que chauffeur des *Junglers*, ses complices sur différentes scènes de crimes entre décembre 2003 et décembre 2006. Il est accusé d'avoir été impliqué dans le meurtre de Deyda Hydara, journaliste et co-fondateur du journal gambien The Point, dans celui de Dawda Nyassi, opposant présumé de l'ancien président ainsi que dans la tentative de meurtre de l'avocat Ousman Sillah. Dans son [rapport final](#), la Commission gambienne vérité, réconciliation et réparations (TRRC pour *Truth Reconciliation and Reparations Commission*) a recommandé la poursuite de Bai L. concernant les affaires Hydara et Sillah, ainsi que pour les meurtres des migrants originaires d'Afrique de l'Ouest en 2005. Bai L. a, lui-même, fourni des détails sur ces événements lors d'interviews radio en [2013](#) et [2014](#).

En octobre 2022, Bai L. [s'est exprimé](#) pour la première fois depuis le début de son procès, il a affirmé que les détails partagés sur ces meurtres lors des interviews de 2013 et 2014 étaient basés sur des éléments qui lui avaient été racontés par d'autres personnes et qu'il n'avait pas fait partie des *Junglers*.

D'autres témoins qui se sont exprimés jusqu'à présent comprennent des [enquêteurs allemands](#), d'anciens soldats gambiens, le [juge d'asile allemand](#) qui a interrogé Bai L. ainsi que [Ida Jagne](#) et [Nian Sarang Jobe](#) qui étaient dans la voiture que conduisait Deyda Hydara lorsqu'il a été tué. Pap Saine, co-fondateur du journal The Point avec Deyda Hydara, le journaliste [Baba Hydara](#), fils de Deyda Hydara, Fatou Sillah, fille d'Ousman Sillah et Omar Nyassi, fils de Dawda Nyassi ont également témoigné.

Dr. Peer Stolle, l'avocat de Martin Kyere, a déclaré que « le témoignage de Martin Kyere est très important pour le procès car il est le seul témoin qui a survécu au massacre. Sa déclaration va illustrer une nouvelle fois la nature généralisée de l'attaque contre la population civile ordonnée par le président Jammeh et exécutée par les *Junglers* ».

Le règne de Jammeh qui a duré 22 ans a été marqué par une politique d'oppression systématique accompagnée de graves violations des droits humains à l'encontre de tout opposant réel ou supposé à Jammeh, notamment des actes de torture, des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées et des violences sexuelles. Bien que le massacre des migrants soit l'une des atrocités les plus meurtrières commises durant le régime de Jammeh, leurs familles attendent toujours que justice soit faite et que des comptes soient rendus. L'[engagement](#) infatigable de Martin Kyere pour la vérité et la justice l'a amené à [traverser le Ghana](#) pour retrouver les familles des personnes qui avaient voyagé avec lui, ce qui a permis de faire la lumière sur le massacre.

Des fonctionnaires de l'ère Jammeh auraient [entravé](#) les tentatives précédentes d'enquêtes sur le massacre, y compris [l'enquête conjointe](#) menée par les Nations Unies et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en 2008.

La campagne « Jammeh2Justice », composée de victimes de l'ancien régime ainsi que d'activistes gambiens et internationaux, a indiqué que le gouvernement [devrait prendre](#) des mesures concrètes pour traduire Jammeh et ses complices en justice.

Le Procureur général gambien Dawda Jallow et le président de la CEDEAO Omar Touray ont récemment commencé à [discuter](#) de la création d'un tribunal hybride pour la poursuite des violations des droits humains par et sous l'ancien président Jammeh. Le gouvernement a également annoncé qu'il prévoyait de créer un bureau du procureur spécial chargé de préparer des preuves pour les procédures.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Peer Stolle, avocat de Martin Kyere et Ida Jagne, à Berlin (Allemand, Anglais) : stolle@dka-kanzlei.de, +49 30 446792 16

Patrick Kroker, avocat de Baba Hydera et de Omar and Modou Nyassi, à Berlin (Allemand, Anglais, Français): info@patrickkroker.net, +49 170 8136258 ; Twitter: @pkroker2

Nana-Jo Ndow, ANEKED, à Berlin (Anglais, Français, Espagnol, Portugais), nanajo.ndow@aneked.org, +49 17628233831; Twitter: [@theANEKED](https://twitter.com/theANEKED)

Reed Brody, Commission Internationale de Juristes, à Barcelone (Anglais, Espagnol, Français, Portugais) : reedbrody@gmail.com, +1-917-388-6745 ; Twitter : @reedbrody

Elise Keppler, Human Rights Watch, à New York (Anglais, Français): kepplee@hrw.org, +1-917-687-8576; Twitter: @EliseKeppler

Olivia Gerig, Chargée des relations avec les médias, TRIAL International, à Genève (Allemand, Anglais, Français), o.gerig@trialinternational.org, +41 22 321 61 10 ; Twitter : @Trial